

Brèves CSE du 31 juillet 2025



1- Point sur le réaménagement de la DR

Remarque de la CFE-CGC :

Le réaménagement de la Direction Régionale avec la réduction des mètres carrés disponibles impactant la QVCT des agents et des managers concernés, nous déplorons de ne pas avoir eu en amont du CSE le document dont vous venez de faire lecture. De ce fait, il est difficile pour nous de vous questionner sur l'avancement et les impacts inhérents à un tel projet.

Ce point étant à l'ordre du jour, la Direction se doit de fournir aux élus un document écrit. Nous demandons également que les plans nous soient transmis.

La Direction énumère oralement les différentes étapes qui se sont déroulées depuis le dernier CSE : une réunion avec l'ensemble du personnel de la Direction, la nomination par service d'un ambassadeur qui sera membre du Comité de Pilotage (COFIL), la tenue d'un COFIL en juin au cours duquel un recueil des besoins et des suggestions émises par les ambassadeurs au nom de leur service, un second COFIL a eu lieu en juillet au cours duquel a été présenté le plan choisi par le CODIR. Ce plan prend en compte l'une des deux suggestions émises en juin à savoir la répartition sur deux étages des espaces communs et coworking (3^{ème} et 4^{ème} étage) et fixe définitivement le positionnement des services par étage.

Concernant la suggestion de positionner Cap Emploi au RDC, à la suite de discussion avec la direction de cette structure, cette option n'est pas retenue pour des raisons budgétaires côté Cap Emploi (trop de travaux). Les différents services de la DR doivent travailler en août sur des propositions d'aménagement des espaces pour transmission à l'architecte.

Un 3^{ème} COFIL aura lieu début septembre au cours duquel sera présenté une seconde version des plans. Production du projet définitif mi septembre.

Question de la CFE-CGC :

Dans le cadre de ce projet de réaménagement de la Direction Régionale, quels sont les éléments ou les contraintes qui vous amènent à positionner Cap Emploi au 2nd étage ?

Réponse de la Direction : En ce qui concerne Cap Emploi, la question a déjà été soulevée lors des premiers échanges en amont du CSE. Elle fait partie des sujets abordés dans le cadre des réunions du COFIL, qui rassemblent à la fois des membres de la CSSCT et des ambassadeurs de chaque service. Ces temps d'échange permettent de discuter de ces problématiques et de formuler des propositions concrètes.

Le point de vue de la CFE-CGC :

La réponse de la Direction à notre question n'est guère éclairante. La réunion a permis d'aborder plusieurs points cruciaux. Nous avons exprimé nos préoccupations et avons demandé plus de transparence dans la communication des documents, des propositions faites par les membres du COFIL et les décisions prises par le CODIR.

2- Effectifs juin 2025

La Direction présente les mouvements du mois :

- 2 entrées en CDI (1 à Ajaccio et 1 à Bastia)
- 2 sorties (1 à Ajaccio et 1 à Bastia),
- 8 contrats suspendus (1 Ajaccio, 1 Bastia, 1 DAF, 2 PRP, 1 Ile Rousse et 2 Porto-Vecchio) et 1 retour de suspension : PRP
- 5 Missions : 1 Ghisonaccia Appui à l'ELD, 2 Ajaccio vers DDO, 1 PRP vers Ajaccio et 1 DDO vers DG.

Prochain CSE le : 28 août 2025

Vous pouvez nous contacter par mail : syndicat.cfe-cgc-corse@francetravail.fr

Nous restons à votre écoute et à votre service.

Vos élu(e)s et RS CFE-CGC.